

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 17 septembre 2018 à 19h30 au deuxième étage du centre communautaire situé au 16, Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents : Madame Christianne Cloutier et Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommmé, pro-maire, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Autre présence : Aucune.

Madame Cindy Céré, directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste, exerce les fonctions de secrétaire et madame Véronique Danis assiste à titre d'inspectrice municipale.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19h30. Monsieur Michel Dénommmé, pro-maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-09-226 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller monsieur Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-227 ACCUSÉ DE RÉCEPTION – LETTRE PROVENANT DU MAIRE MONSIEUR ALAIN FORTIN

CONSIDÉRANT QUE le maire, monsieur Alain Fortin, a remis une lettre au conseiller monsieur Ward O'Connor afin que ce dernier la distribue aux élus lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre, le maire, monsieur Alain Fortin, informe les membres du conseil municipal de son retrait temporaire à titre de maire de la municipalité de Montcerf-Lytton pour des raisons de santé et familiales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accepter le retrait temporaire du maire monsieur Alain Fortin et ce pour une période indéterminée.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-228 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT le retrait temporaire du maire monsieur Alain Fortin et ce pour une période indéterminée tel que stipulé dans la résolution # 2018-09-227;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller monsieur Michel Dénommmé agit présentement à titre de maire suppléant conformément à la résolution # 2017-12-272 et qu'il est souhaité se retirer en raison

d'un conflit d'intérêt avec le dossier de madame Crytes;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Dénommé souhaite qu'un autre membre du conseil soit nommé maire suppléant afin d'assurer la bonne prise de décisions pour le bien de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de nommer monsieur Ward O'connor à titre de maire suppléant et ce pour la période d'absence du maire monsieur Alain Fortin.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire suppléant, Monsieur Ward O'connor, de siéger au conseil des maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pendant cette période d'absence.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-229 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM POUR UNE PÉRIODE ALLANT DE 3 À 6 MOIS

CONSIDÉRANT QU'il n'y a présentement aucune personne qui occupe les fonctions de directeur général au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose l'embauche de monsieur Charles Whissell;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de nommer monsieur Charles Whissell à titre de directeur général par intérim de la municipalité de Montcerf-Lytton pour une période de trois (3) à six (6) mois et ce selon les conditions énumérées par la FQM.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-230 AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS LÉGAUX PAR LE MAIRE SUPPLÉANT, MONSIEUR WARD O'CONNOR

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution # 2018-09-228, le conseil municipal a procédé à la nomination de monsieur Ward O'Connor à titre de maire suppléant et ce pendant la période d'absence du maire monsieur Alain Fortin;

CONSIDÉRANT QUE les documents légaux de la municipalité doivent être signés par le maire ou le maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'autoriser le maire suppléant, Monsieur Ward O'Connor, à signer tous les documents légaux de la municipalité de Montcerf-Lytton.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-231 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h43, le conseiller Michel Dénomme propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Ward O'Connor
Maire suppléant

Cindy Céré
Directrice générale
adjointe et secrétaire-
réceptionniste